

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 18/05/2009

Réception par le Prefet : 18/05/2009

Publication : 25/05/2009



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée 2009

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Participation financière du Département au projet « Assistance technique à la mise en oeuvre du programme Interreg IV-A Rhin Supérieur » - Convention

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° E6-2008 du 20/03/2008, complétée par la délibération n° 2009-2-1-3 du 26/03/2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la délibération n°CG 2008-5-10-1 du Conseil Général du 11 décembre 2008 relative au budget primitif 2009 des actions de coopération internationale et transfrontalière,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

- accepte l'engagement financier pluriannuel du Département à hauteur de 180 091 euros, sous réserve de l'inscription en Décision Modificative n°1 de l'autorisation d'engagement correspondante ;
- autorise le versement au Conseil Régional d'Alsace de la participation financière du Département au titre des années 2009 à 2015, telle que prévue par la convention, soit 45 000 € en 2009 puis 22 500 € par an de 2010 à 2014, et le solde de 22 591 € à la date de fin de la période de réalisation, sur présentation d'un rapport final et d'un décompte financier ;

- autorise le Président à signer la convention Interreg IV *Assistance technique* (en annexe au rapport).

Les crédits seront disponibles au programme F812, chapitre 65, fonction 048, nature 6562, du budget de l'exercice 2009.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions